

Pour de l'informations en temps réel, nous vous invitons à suivre la page Facebook du syndicat.



[STT du CHU de Québec/ INFO](#)

www.sttchu.com



Informations et consignes du 16 avril 2020 en lien avec la COVID-19

Bon coup du jour

Remis aux nombreux retraités qui sont venus prêter main forte dans tous les secteurs de l'organisation. Qu'ils soient « sortis » de leur retraite ou qu'ils aient retardé le moment de la prendre, nous désirons les remercier sincèrement. Leur expérience est sans aucun doute un atout majeur pour les équipes qui les côtoient quotidiennement. Merci de votre contribution exceptionnelle!

Suivi post-exposition à la COVID-19

Fin de l'envoi de l'avis concernant la présence d'un cas de COVID-19 confirmé chez un travailleur ou un patient pour les services d'urgences et les zones tièdes (jaune) ou chaudes (rouge)

Comme c'est le cas depuis le début de la pandémie, à la suite d'un diagnostic confirmé de COVID-19 chez un travailleur ou un patient, une enquête post-exposition est entamée par les équipes de PCI et du SSSQVT. Cette dernière permet d'identifier les patients et les intervenants ayant pu avoir un contact avec le cas source, d'évaluer le niveau du risque et de procéder aux interventions appropriées selon les dernières recommandations de la Santé publique. Chaque intervenant ayant eu un contact évalué comme étant à risque moyen ou élevé est contacté individuellement par le SSSQVT afin d'être retiré du travail. Pour tous les intervenants, un avis général était affiché dans tous les secteurs concernés afin d'aviser de la présence d'un cas de COVID-19 confirmé chez un travailleur ou un patient et de rappeler la nécessité de surveiller l'apparition de symptômes pour les 14 jours suivant le contact potentiel avec le cas source.

Dorénavant, cet avis sera envoyé au chef du secteur concerné, sauf dans les secteurs des urgences et des zones identifiées comme tièdes (jaune) ou chaudes (rouge). Étant donné le nombre grandissant de cas confirmés dans ces secteurs et la demande à tous les intervenants de surveiller systématiquement leurs symptômes, l'envoi de cet avis est dorénavant inutile.

Pour toute question ou inquiétude en lien avec une enquête de post-exposition, nous vous invitons à communiquer avec l'équipe SSSQVT, entre 7 h et 19 h et ce, 7 jours sur 7 au poste 55525.

Repas pour les accompagnateurs dans les secteurs de l'obstétrique et de la pédiatrie

En respect des directives ministérielles et afin de limiter au maximum les déplacements dans nos installations dans le contexte de la COVID-19, les services alimentaires fourniront dorénavant les repas aux parents ou à l'accompagnateur dans les secteurs de l'obstétrique et de la pédiatrie.

Vidéo sur la gestion des voies aériennes chez un patient suspecté ou atteint de la COVID-19

Plusieurs équipes se sont mobilisées afin de réaliser des vidéos démontrant les procédures adaptées à la situation de la COVID. Une vidéo sur la gestion des voies aériennes chez un patient suspecté ou atteint de la COVID-19 a été approuvée et elle est disponible par ce lien <https://youtu.be/TBkUez5Jedo> ou dans la section Informations médicales et cliniques du site Web COVID.

Par ailleurs, il importe de ne pas prendre d'initiative de créer des vidéos, à moins d'avoir obtenu l'autorisation du comité tactique. Le cas échéant, il sera possible d'identifier des professionnels pour accompagner de telles productions. Nous vous rappelons également que les initiatives sont à proscrire et qu'il est interdit de diffuser une vidéo sans avoir obtenu l'autorisation formelle de le faire par le comité tactique de la structure de sécurité civile.

Présentation de la carte d'identité à l'entrée des hôpitaux

Nous vous demandons de présenter spontanément à l'agent de sécurité votre carte d'employé du CHU lorsque vous entrez dans l'hôpital. En étant proactif à montrer votre carte d'identité, vous n'aurez pas à répondre à des questions qui sont destinées à la clientèle et contribuerez à améliorer la fluidité de la circulation.

Affiche permettant la surveillance des symptômes des intervenants

Depuis le 14 avril, vous devez quotidiennement surveiller vos symptômes qui seraient compatibles avec la COVID-19. Une affiche présentant ces symptômes sera affichée à différents endroits et elle est également disponible dans [le site COVID dans la section Gestion de la main-d'œuvre](#).

Message du président-directeur général du CHU de Québec-Université Laval

Un message, sous forme de [vidéo](#), de la part de notre président-directeur général, M. Martin Beaumont, qui vous est destiné. Cette vidéo est également disponible sur le site web COVID

Rappel

Le site web COVID-19 CHU www.chudequebec.ca/corovirusinfos est la source d'information officielle pour tous les intervenants du CHU de Québec-Université Laval.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Votre comité exécutif

Pour de l'informations en temps réel, nous vous invitons à suivre la page Facebook du syndicat.



[STT du CHU de Québec/ INFO](#)

www.sttchu.com

